



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

**N° de la demande :** 2022-1908  
**Demande :** Nouvelle étiquette ou modifications à l'étiquette – Mélanges en cuve  
**Produit :** Herbicide PJ997  
**Numéro d'homologation :** 34140  
**Principe actif (p.a.) :** Carfentrazone-éthyle 40 %  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3368151

### Contexte

L'herbicide PJ997, offert sous la forme de granulés mouillables contenant 40 % de carfentrazone-éthyle, est homologué pour la suppression des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette du produit dans les systèmes en jachère et pour le brûlage en présemis/prélevée des diverses cultures indiquées sur l'étiquette. Pour des précisions sur les exigences concernant les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

### But de la demande

La présente demande concerne la modification de l'étiquette de l'herbicide PJ997 afin d'inclure un mélange en cuve herbicide PJ997 + herbicide SZ-0050 + glyphosate, pour une utilisation avant le semis de féveroles, de pois de grande culture, de soja et de blé (blé dur et blé de printemps) en vue d'une suppression prolongée de la kochia à balai et pour le brûlage en postlevée d'autres espèces de mauvaises herbes.

### Évaluation des propriétés chimiques, des effets sur la santé et des effets sur l'environnement

Aucune évaluation des propriétés chimiques, des effets sur la santé ou des effets sur l'environnement n'était requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit, à sa préparation ou à son profil d'emploi.

### Évaluation de la valeur

Le mélange en cuve avec l'herbicide SZ-0050 et du glyphosate offre aux producteurs une solution pour le brûlage en postlevée de mauvaises herbes et pour une suppression prolongée en prélevée de mauvaises herbes dans diverses cultures. Le mélange en cuve peut également aider à la gestion de la résistance.

Les renseignements fournis aux fins d'examen comprenaient une justification scientifique fondée sur la structure des doses de principes actifs et sur les homologations antérieures. Les renseignements fournis ont montré qu'un mélange en cuve d'herbicide PJ997 avec de l'herbicide SZ-0050 et du glyphosate a une valeur acceptable pour la suppression prolongée de la kochia à balai et le brûlage en postlevée des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette du produit dans les cultures de féveroles, de pois de grande culture, de soja et de blé (blé dur et blé de printemps).

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la présente demande et estime que les renseignements sont suffisants pour appuyer l'ajout du mélange en cuve herbicide PJ997 + herbicide SZ-0050 + glyphosate sur l'étiquette de l'herbicide PJ997.

## **Références**

3352013      2022, PJ997 Herbicide: Rationale to add a tank mix with SZ-0050 Herbicide, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.1, 10.2.2, 10.3, 10.3.2, 10.3.3

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9